

## **Régularisation d'un agrandissement pour une résidence unifamiliale sur l'avenue La Sarre**

Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement de La Cité-Limoilou sur l'urbanisme relativement à l'approbation d'un plan de construction ou de modification sur le lot numéro 1 940 901 du cadastre du Québec, (1059, avenue La Sarre, quartier du Vieux-Limoilou, district électoral de Limoilou), R.C.A.1V.Q. 581 en association avec le Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement de La Cité-Limoilou sur l'urbanisme relativement aux critères applicables aux plans de construction ou de modification ou à une demande d'occupation concernant le lot numéro 1 940 901 du cadastre du Québec, R.C.A.1V.Q. 580

---

### **Activité de participation publique**



#### **Consultation écrite**

##### **Date et heure (ou période)**

Du 17 au 23 septembre inclusivement 2026

##### **Lieu**

Formulaire en ligne

##### **Activité réalisée à la demande du :**

Conseil d'arrondissement de La Cité-Limoilou

---

### **Projet**

##### **Secteur concerné**

Arrondissement de La Cité-Limoilou, quartier Vieux-Limoilou.

La zone 19029Hb se situe à l'est de la rue Cadillac, au sud de la rue Leclerc, à l'ouest de la 1<sup>re</sup> Avenue et au nord de la rue Jacques-Cartier.

### **Description du projet**

La Ville de Québec propose de modifier sa réglementation d'urbanisme afin de régulariser un agrandissement réalisé en 2023 au 1059, avenue La Sarre. L'objectif est de permettre le maintien de l'agrandissement tout en tenant compte des caractéristiques particulières du lot et du bâtiment.

### **Principales modifications réglementaires**

Le projet vise à régulariser l'agrandissement d'une habitation existante en autorisant une marge latérale minimale de 0,5 m au lieu de 1,5 m comme l'exige actuellement la réglementation. Pour ce faire, la Ville propose d'approuver un plan de construction, lequel s'appliquerait uniquement à la propriété visée. Ce dernier n'aurait aucun effet sur les autres terrains du secteur.

Ce règlement contient des dispositions susceptibles d'approbation référendaire.

### **Documentation disponible sur le site Internet de la Ville de Québec**

<https://www.ville.quebec.qc.ca/citoyens/participation-citoyenne/activites/fiche.aspx?IdProjet=1108>

---

## **Participation**

**Membre du conseil municipal :** Raymond Poirier, membre du comité exécutif et conseiller municipal du district électoral de Limoilou

**Personne-ressource de la Ville:** Simon Guillemette, conseiller en urbanisme, Gestion du territoire

**Coordination de la consultation :** Anne Pelletier, conseillère en consultations publiques, Équipe participation publique, Division Interaction citoyenne et innovation

### **Participation sur la page web du projet**

- 0 personnes ont visité la page Web
  - 0 personnes ont laissé un commentaire
- 

## **Questions et commentaires du public**

Aucun

---

### **Prochaines étapes**

Transmettre ce rapport à la Division de la gestion territoriale et au conseil d'arrondissement de La Cité-Limoilou.

---

### **Réalisation du rapport**

**Date**

24 septembre 2026

**Rédigé par**

Anne Pelletier, conseillère en consultations publiques, Équipe de participation publique, Division Interaction citoyenne et innovation